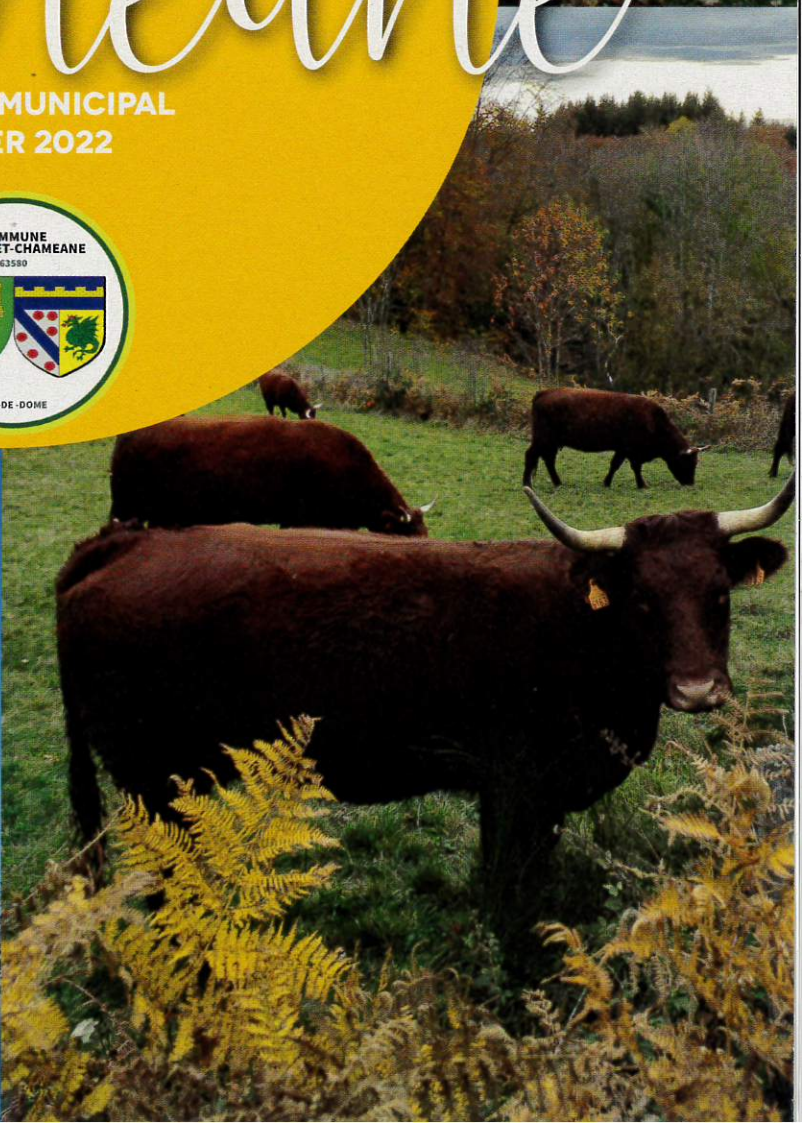
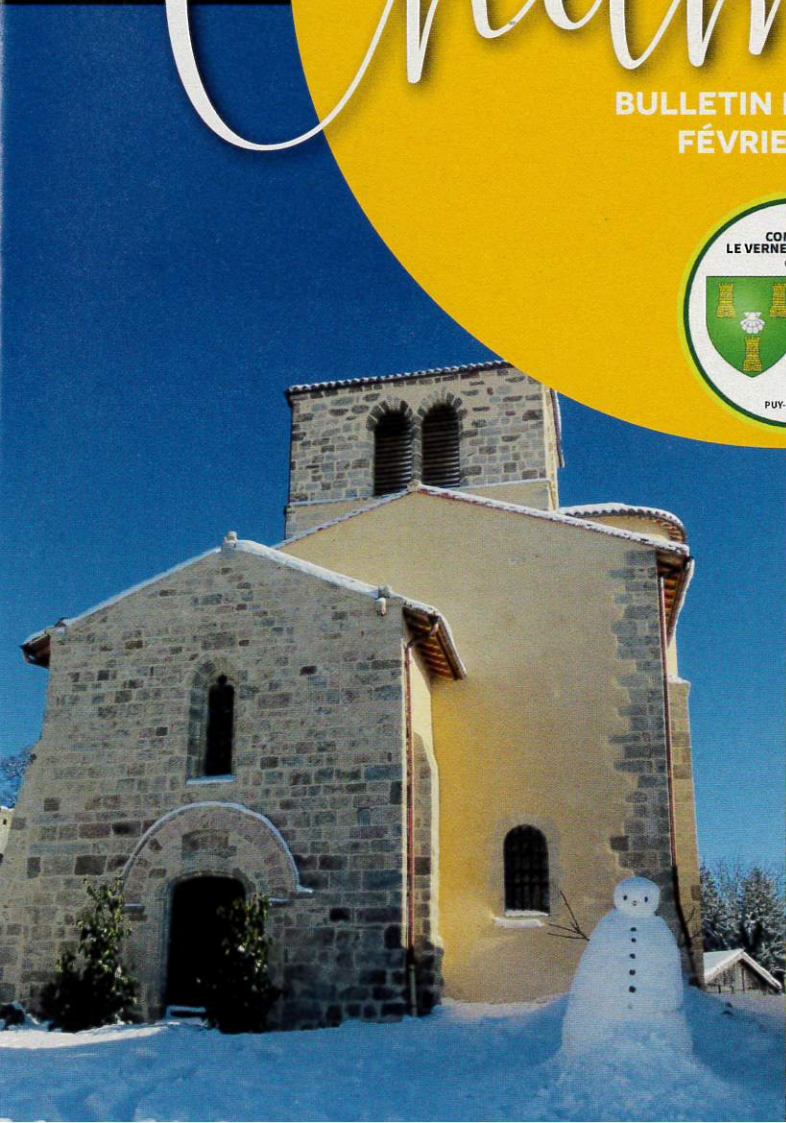


Le Vernet Chaméane

BULLETIN MUNICIPAL
FÉVRIER 2022



**Nous sommes vos représentants,
disponibles et à votre écoute.**



Christophe Antoine
Premier adjoint
Basset



Anthony Paulet
Deuxième adjoint
La Violette



Angélique Collange
Troisième adjoint
La Voissière



Charlotte Bouquet
Escout



Julie Challet
Les Granets



Elisabeth Chatenet
Les Noalhats



Guillaume Dargnat
Barbancet



Alexandre Guillien
Toiras



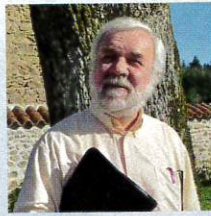
Benjamin Hort
La Chartoire



Pierre Jouve
Escout



Pascal Lacombe
Chaméane



Gilles Moissaing
Barbancet



Mathieu Moulin
Chaméane



Alain Pinot
Bellevue



Françoise Pomerol
La Vigerie



François Ranvial
Le Vernadet



Claudine Thiodat
Les Fougères

LA COMMUNE EN QUELQUES CHIFFRES

Superficie de **4600 hectares**
(2^{ème} position sur 88 communes de l'Agglo Pays d'Issoire),
872 habitants (16^{ème} position sur 88 communes de l'API),
2 Bourgs, Le Vernet et Chaméane,
76 hameaux, lieux-dits et écarts,
150 kilomètres de voiries communales.



le mot du maire



Année en demi-teinte, 2021 s'achève sur un goût amer avec une pandémie toujours présente au plus près de chacun.

Année en demi-teinte, nous avons espéré nous rassembler pour les rencontres traditionnelles qui rythmaient la vie de notre commune. Encore une fois nous avons dû annuler le repas avec nos aînés, nous espérons pouvoir l'organiser aux premiers jours du printemps.

Parmi les réalisations 2021, nous pouvons saluer l'ouverture de l'accrobranche en début de saison estivale ainsi que la fin des travaux autour du plan d'eau. Avec l'extension de l'aire de camping-car, nous disposons d'une base de loisirs à grand potentiel d'accueil et fort rayonnement.

La Maison de l'Améthyste, réorganisée, a reçu près de 6000 visiteurs. Les aménagements se poursuivront en 2022.

Le gîte de la « Tour Margot » est ouvert à la location permanente.

Le Château de Montfort, enfin débarrassé de son carcan métallique, arbore fièrement sa nouvelle couverture (dotation 2019). Le reste à charge est de 175 000€ pour un coût global de 470 000€.

L'Église de Chaméane devrait être livrée au printemps prochain avec un reste à charge de 140 000€ pour la quatrième et dernière tranche concernant les travaux intérieurs.

Pour information, le coût global de cette restauration atteint 1 135 000€ HT avec un reste à charge total de 310 000€ HT.

Le reste à charge du plan d'aménagement du bourg de Chaméane et des toilettes publiques du Vernet est de 27 000€ pour un coût de 59 300€.

Le cumul de la dette, après fusion des deux anciennes communes et malgré son ré-étalement, reste un handicap non négligeable. Cependant nos finances sont saines et les économies réalisées sur nos charges de fonctionnement laissent entrevoir une capacité d'investissement encourageante mais en toute prudence.

C'est seulement à partir de cette année 2022 que nous commencerons à mettre en place nos projets avec en priorité les travaux de mise aux normes éco énergétiques des annexes du château (dotation 2020). Les travaux comprendront deux tranches réparties sur 2022 et 2023. L'objectif sera de louer les annexes tout au long de l'année, ainsi que l'ensemble du site de Montfort.

La salle des fêtes du bourg du Vernet (dotation 2021) suivra, nous étudions tout projet alternatif.

Nous avons plusieurs options pour les auberges avec pour objectif une ouverture avant l'été.

Les travaux de la médiathèque vont débiter pour une livraison d'ici la fin du premier semestre.

Je suis soucieux de préserver notre école. Elle est au cœur du développement de notre commune avec le maintien des commerces et des services qui, avec nos agriculteurs et nos artisans, contribuent à rendre notre territoire attractif.

J'encourage la venue de nouvelles familles, cela nécessite la réhabilitation des logements vacants et la création d'un lotissement.

Sans oublier les travaux d'adressage obligatoires pour installer la fibre. Ils sont une priorité pour 2022.

L'étroitesse de la caserne de pompiers pose un problème d'accueil des personnels dans leur mixité et pour le stockage du parc roulant ainsi que le matériel. Je travaille à rassembler un large soutien des autorités du SDIS 63 et de nos collectivités de tutelles pour nous aider dans sa résolution. Le maintien de notre centre de secours est syno-

nyme d'ancrage pour les pompiers volontaires et particulièrement pour les jeunes sapeurs.

Je remercie chacun d'entre vous pour vos soutiens, les associations qui organisent des rencontres festives, culturelles, malgré un contexte compliqué, le Lycée Massabielle pour les liens qui nous réunissent, les nombreux talents qui ont choisi le Vernet-Chaméane comme terre d'inspiration et de plénitude et tous ceux, qui par leur présence, contribuent au rayonnement de notre territoire.

Je remercie les élus du Conseil municipal impliqués au quotidien à mes côtés.

Enfin, je salue l'engagement, la disponibilité et le professionnalisme de nos agents communaux en leur adressant un grand merci.

Nous remercions tout particulièrement nos quatre agents (cinq jusqu'au 1er juillet) du service technique qui œuvrent à longueur d'année pour rendre notre commune accueillante et accessible, quelle que soit la saison.

Nous remercions aussi nos deux secrétaires qui assurent la gestion administrative et l'accueil à la Mairie avec le soutien d'un agent administratif.

Nous saluons la qualité de leur accueil, leur disponibilité et leur professionnalisme, de même pour nos agents de l'école, de la cantine et de la Maison de l'Améthyste.

**A vous tous, je souhaite une bonne et heureuse année 2022.
Bonne santé et protégez-vous bien.**

Marc Hosmalin

Maire

LE BUDGET

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Section de fonctionnement

charges générales de gestion courante, de personnels et financières

Dépenses : 1 022 088.53 €

Recettes : 1 243 736.53 €

d'où un résultat d'exercice excédentaire de **221 648 €** qui sera reporté et affecté en recette d'investissement.

Section d'investissement

opérations financières, gros travaux et subventions

Dépenses : 478 242.90 €

Recettes : 347 570.22 €

d'où un résultat d'exercice déficitaire de **130 672.68 €** qui sera reporté et affecté en dépense d'investissement.

Les grandes lignes réalisées en 2020

savoir que les montants payés et/ou perçus sur l'année ne correspondent pas toujours au financement réel, il se peut que ce soit décalé pour différentes raisons

TRAVAUX	DÉPENSES RÉALISÉES	SUBVENTIONS PERÇUES
Travaux de voirie à Chaméane	123 673,20 €	51 575 €
Église de Chaméane (travaux intérieurs)	104 833,87 €	30 678 €
Toilettes publiques au Vernet	40 849,20 €	18 227 €
Toiture château et église du Vernet		88 632 €
Panneaux de signalisation	26 504, 21 €	

LE BUDGET PRIMITIF 2021

A compter de cette année 2021, les prévisions budgétaires ont été inscrites par « service » afin d'éclaircir au maximum le budget et ainsi de constater sur quel poste faire des économies quand cela est possible.

Section de fonctionnement

charges générales de gestion courante, de personnels et financières

Les prévisions budgétaires s'équilibrent en dépense et recette à **1 207 658.00 €**.

Section d'investissement

opérations financières, gros travaux et subventions

Les prévisions budgétaires s'équilibrent en dépenses et recettes à **1 470 972.00 €**.

TRAVAUX PRÉVISIONNELS 2021	DÉPENSES	RECETTES
Toiture Château de Montfort	564 000 €	238 390 €
Église de Chaméane (travaux intérieurs)	364 030 €	256 040 €
Plan d'Aménagement de bourg à Chaméane et Réfection toilettes au Vernet	33 983 €	25 724 €
Matériel pour la cantine	5 200 €	5 200 €
Rénovation du gîte « La Tour Margot »	4 970 €	
Médiathèque dans l'ancienne Chapelle Loubeyrat	32 782 €	19 338 €
Déménagement de la mairie dans l'ancienne perception	9 623 €	
Achat de nouveaux matériels de voirie (tondeuse, chaînes, pneus saleuse)	33 530 €	6 160 €
Panneaux de sécurité routière	8 350 €	3 478 €
Travaux de voirie	50 000 €	
Travaux de réseaux et raccordement (accrobranche, illuminations)	15 252 €	
Rénovations annexes du Château	30 000 €	

TAUX DES TAXES LOCALES

Il est à noter que la municipalité a fait le choix de ne pas appliquer d'augmentation sur le taux des taxes locales.

COMMUNE	Taxe foncière bâti	Taxe foncière non bâti
Moyenne Départementale	41,76%	89,88%
Moyenne Nationale	42,89%	82,07%
	42,10%	49,79%

Si vous voulez plus de précisions sur ces points, l'équipe administrative sera contente de vous renseigner.

ÉTAT CIVIL 2021

NAISSANCES

Thénéa, Léa VIALON née à Issoire le 22 janvier 2021
Hécate, Hilda MARTIN née à Clermont Ferrand le 16 mai 2021
Léa, Thérèse, Monique BOUQUET née à Issoire le 15 juillet 2021
Luna, Marie, Aurélie DEFOSSE née à Issoire le 17 août 2021
Alessio RIGOULET né à Beaumont le 17 septembre 2021
Julie, Emma GAGNE née à Issoire le 28 novembre 2021
Lucie, Laura COSTE née à Issoire le 14 décembre 2021

MARIAGES

Solène, Elise GIBERT et Mathieu COURTINE mariés le 5 juin 2021
Jérémie COQUILLART et de Marie, Colette CHEVALIER mariés le 10 juillet 2021

DÉCÉS

Jeanne, Eveline COUDERT décédée à St Germain Lembron le 19 janvier 2021
Guillaume, François Vincent EYRAL décédé au Vernet-Chaméane le 19 janvier 2021
André ESBELIN décédé au Cendre le 23 janvier 2021
Pierre, Yves PROLHAC décédé à Issoire le 5 mars 2021
Chantal, Annick BARGE, veuve Jean Pierre PARET décédée à Clermont Ferrand le 12 mars 2021
Roger SOLEIL, décédé à Clermont Ferrand le 26 avril 2021
Isabelle, Catherine ABRAN, épouse CELLERIN Gilles décédée au Vernet Chaméane le 16 mai 2021
Madeleine BOURASSET, veuve de Jean REBORD décédée à Clermont Ferrand le 31 juillet 2021
Marc SANDOULY décédé à Suresnes le 2 août 2021
Pierre, Jean VILLEMOT décédé à Issoire le 8 août 2021
Micheline, Henriette, Lucienne HOSMALIN décédée à Albigny sur Saône le 26 septembre 2021
Henri, Jean GENESTIER décédé au Vernet-Chaméane le 30 octobre 2021
Michel COURTINE décédé à Brioude le 9 novembre 2021
Élie GIRAUD décédé au Vernet-Chaméane le 20 novembre 2021

LOGEMENT À LOUBEYRAT

Vous cherchez un logement dans un cadre calme avec tous les commerces de première nécessité, l'école, la maison médicale dans la commune du Vernet-Chaméane ?

Sont disponibles :

- 1 appartement T4 75m²
- 1 appartement T4 70m²
- 1 appartement T1bis 39m² en rez-de-chaussée
- 1 appartement T2 42m² en rez-de-chaussée
- 1 appartement T4 82m² 1^{er} étage

Renseignez-vous auprès du secrétariat de mairie au 04.73.71.31.21 ou par mail à mairie.levernetchameane@orange.fr



NOTRE PATRIMOINE

UN ATOUT POUR NOTRE TERRITOIRE

AU BOUT DU TUNNEL : *une belle église restaurée*

D'ici la fin du mois de janvier les maçons et les électriciens auront fini leurs travaux de restauration dans l'église au cœur du bourg de Chaméane. Ils vont ensuite laisser la place aux artisans d'Arts et Bâti-ments pour compléter la décoration intérieure.

Lancé par l'équipe municipale élue en 2014, le chantier de ce projet ambitieux pour sauvegarder l'église a pris du retard à plusieurs reprises et notamment pendant la dernière tranche commencée au mois de mars 2020 en même temps que l'arrivée de la pandémie. D'autres problèmes ont nécessité l'intervention de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) ce qui a provoqué des retards supplémentaires. L'intégralité des installations élec-

triques ainsi que tous les travaux à l'extérieur n'étaient pas éligibles aux subventions. Aussi nous avons décidé, avec l'accord de l'architecte et des entreprises, de simplifier le réaménagement du parvis et l'extérieur de l'église prévus dans le projet initial et de supprimer l'installation d'un nouvel éclairage extérieur. Cette démarche devrait nous permettre de faire quelques « petites » économies par rapport au coût final de la dernière tranche.

Enfin ce projet va aboutir et nous allons pouvoir profiter de notre magnifique église pour organiser des manifestations culturelles dans un cadre magnifique. L'église va pouvoir être enfin utilisée pour les cérémonies religieuses lors de la fête patronale, les obsèques et pourquoi

pas pour des mariages et des baptêmes !!!



Une cérémonie d'inauguration est envisagée dès l'amélioration des conditions sanitaires.

LE CHÂTEAU SUR LA COLLINE : *réhabilitation et confortement du Château de Montfort*

Point culminant du village du Vernet et lieu incontournable sur notre territoire, le Château vient de voir sa toiture rénover, première étape d'un chantier qui vise à dynamiser l'attrait pour le tourisme et proposer

des prestations adaptées.

Ainsi les annexes, qui proposent 2 salles de réception au rez-de-chaussée et une grande cuisine fonctionnelle, vont bénéficier d'un lifting nécessaire pour continuer à VOUS accueillir, tout comme familles extérieures, artistes, entreprises qui ont le projet d'y organiser des manifestations pour le bénéfice de notre Commune du Vernet-Chaméane.

L'objectif est de proposer un lieu convivial, modulable, dans un cadre magnifique avec vue sur nos terres et nos volcans.

Après l'appel d'offre à la suite duquel l'architecte a été choisi, les différents intervenants sont à pied d'œuvre pour débiter les travaux courant 2022. Ils se dérouleront en 2 tranches.

La 1^{ère} tranche concernera le RdC (rafraichissement des salles, réfection des WC extérieurs et intérieurs, changement des menuiseries pour une meilleure isolation).

La 2^{ème} tranche s'attachera à revoir l'étage et sa fonctionnalité et si possible le mur d'enceinte.

La municipalité bénéficie pour cela de subventions pour une partie non négligeable des dépenses (DETR notamment), afin que le reste à charge soit supportable pour notre Commune.

Une fois le permis déposé, l'avant-projet sera détaillé. Lors de son instruction, il y aura les consultations d'entreprises (Marché Public avec appel d'offres classique). La Municipalité adressera ensuite son analyse et ses questions pour un rapport complet. Tout cela d'ici Mars/Avril si tous les acteurs tiennent les délais dans cette période compliquée. Les travaux pourraient alors débiter soit juin/juillet soit septembre pour la première tranche.

Plus globalement c'est effectivement tout le site que nous souhaitons revaloriser et réhabiliter, y compris du côté de l'ancien four qui mérite aussi toute notre attention.

S'il n'y a pas de volonté d'investir, notre Patrimoine en souffrira. Si nous « offrons », nous susciterons de l'intérêt et de la demande, ce qui nous permettra aussi de l'entretenir.



AIRE POUR CAMPING-CARS

Notre commune va pouvoir accueillir dignement les camping-cars : Une aire pourvue de 6 emplacements vient d'être créée sur la place en terre, avec vue sur le plan d'eau et le massif du Sancy au loin...Les emplacements, spacieux, sont séparés chacun par une rangée d'arbustes à fleurs, ce qui contribuera à paysager la place. Trois érables planes fourniront un ombrage nécessaire. Les touristes pourront ainsi bénéficier des aménagements du plan d'eau, mais aussi des commerces du centre bourg, et de la borne de services (eau, électricité).

Merci à Jérôme, Patrice, Stéphane et Valentin, nos employés municipaux et Jean-Paul Courtine qui ont œuvré à cette réalisation avec diligence et grand intérêt.



LA JEUNESSE

L'AVENIR DE LA COMMUNE !

L'ÉCOLE FAIT SA RENTRÉE DEHORS

L'école du Vernet-Chaméane compte à ce jour 72 élèves répartis en trois classes. Depuis, le début de l'année scolaire, plusieurs projets ont pu être menés.

Tout d'abord, entre septembre et novembre, la classe de CP CE a pu bénéficier de huit séances de piscine. En effet, du 7 septembre au 9 novembre, tous les mardis matin, les élèves de cette classe mettaient leur maillot de bain et plongeaient dans le grand bain.

De plus, pour la deuxième année consécutive, les trois classes de l'école du Vernet-Chaméane, sous l'impulsion des enseignantes, participent au projet « école du dehors ». Ce beau projet, reconnu et encouragé par l'inspection, est possible grâce au soutien de la municipalité : mise à disposition



d'un terrain et intervention d'Adrien Labrit, animateur nature. L'école du dehors a de nombreux bienfaits : construire et partager des expériences avec ses pairs, développer la solidarité et l'entre-aide, s'écouter soi-même et écouter les autres. Durant les sorties, les élèves s'orientent, apprennent à garder l'équilibre, font des mandalas, écoutent la nature, parlent à leur arbre, dessinent, font de la poésie, lisent des cartes, comptent....

En lien avec l'école dehors, l'école du Vernet c'est aussi un projet de classe découverte pour les trois classes. Tous les élèves de l'école se rendront, début avril, si le contexte sanitaire le permet, au château de Theix pour deux jours et une nuit.

MAISON DE L'AMÉTHYSTE

2021 : ANNÉE PLEINE DE CHANGEMENTS !



La maison de l'Améthyste, centre d'interprétation et de découverte du premier gisement d'améthyste d'Europe, est restée fermée au public jusqu'à fin mai 2021 pour cause de crise sanitaire liée au COVID. Cette fermeture administrative nous a permis de réorganiser le fonctionnement de la structure suite au changement opéré pendant l'hiver 2020/2021.

Malgré ses aléas, nous avons pu accueillir 5698 visiteurs et animer 7225 activités.

Nous n'avons pu proposer nos activités aux participants qu'à partir du 29 mai et cela nous a privé de l'ouverture des vacances de printemps, des week-ends avec pont de mai et juin ainsi que des groupes qui se présentent à cette époque pour découvrir notre ressource minéralogique remarquable.

C'est Fabien Diaz (animateur géologue), Mathilde Laumond (animatrice) et Adrien Labrit (responsable pédagogique) qui vous ont accueillis cette année avec le soutien d'un jeune volontaire en service civique, Antonin Simon.

Le défi de cette année a été de permettre l'accueil du public dans de bonnes conditions sur fond de crise sanitaire avec l'équipe disponible. Il a été décidé de limiter les activités proposées. Nous avons arrêté la recherche des minéraux dans les ruisseaux du Vernet (Le trésor des ruisseaux), la cristallisation de minéraux en salle (Fabrique tes cristaux) que nous allons sûrement proposer en 2022 sur des périodes spécifiques.

Nous avons aussi limité notre activité phare, le Rendez-vous à la mine sur le site de la mine de Poux (Société COMINAUV), à une balade par jour d'ouverture hors samedi, tout en réduisant sa durée.

Pendant le confinement, l'intérieur de l'ancienne chapelle du Château a été rafraîchi et c'est ce lieu, la « taillerie », qui nous permet de confectionner notre petit artisanat, de tailler des gemmes d'améthyste à facette ou en cabochon ainsi que de proposer des stages d'initiation à la taille des gemmes.

2021 a aussi été l'année de la matérialisation d'un parcours sur la thématique de la biodiversité ordinaire

au Château de Montfort en partenariat avec le Parc Naturel Régional Livradois-Forez. Ce parcours a été réalisé avec l'aide de notre service civique 2020, Etienne Gaspard. Vous pouvez évidemment venir le découvrir dans le parc du Château, dont la toiture est toute neuve !

2022, place au changement du site de visite

Après avoir mis fin à notre partenariat avec la société COMINAUV, nous prospectons à la recherche d'un nouveau filon à faire découvrir à nos visiteurs.

ZOOM

Le gisement de l'améthyste d'Auvergne est un gisement de quartz améthyste d'environ 650 km² qui comprend de nombreux filons disséminés dans les roches cristallines anciennes. La zone du Vernet-Chaméane est particulièrement riche en filon et constitue le cœur du gisement. La qualité des améthystes, plutôt riche en couleur et parfois de qualité gemme, est particulièrement adaptée au travail d'ornementation et de joaillerie.



LE PLAN D'EAU

L'Agglo Pays d'Issoire a finalisé la dernière tranche des travaux d'aménagement du plan d'eau d'un montant de 150 000€.

Ces travaux concernaient :

- Aménagement de la plage de 400m²,
- Remplacement de l'aire de jeux pour enfants avec de nouveaux ateliers aux normes de sécurité en vigueur,
- Création d'un espace multisports
- Création d'un théâtre de verdure composé d'une

scène de 80 m² avec un raccordement électrique dimensionné pour tous types de spectacles et des gradins pouvant recevoir environ 200 personnes

- Aménagement d'une terrasse avec un promontoire devant le local du Maître-nageur sauveteur,
- Implantation de sept candélabres d'éclairage public le long du parking, trois autres compléteront cette installation le long de la route en

contre bas de la digue,

- Eclairage du chemin piétonnier et du sentier d'accès à la buvette,

L'API a depuis cette année pris la compétence de la surveillance de la baignade et assure de fait la mise à disposition des maîtres-nageurs sauveteurs.

En prévision de la prochaine saison, nous avons reçu quatre pédalos pour remplacer ceux en mauvais état ainsi que dix paddles (budget API).

Enfin, l'accrobranche, avec ses quatre-vingt-dix ateliers et ses cinq tyroliennes, complète une offre exceptionnelle de loisirs et d'activités ludiques sur notre territoire.

Pour renforcer cette offre nos agents des services techniques ont aménagé une aire de camping-car à l'entrée de la place en terre face au plan d'eau offrant une magnifique « carte postale ».

Une borne électrique a été installée en vue d'un raccordement prochain.

Les travaux à venir concerneront

le nettoyage du « tombant » de la place en terre qui sera stabilisé par une végétation adaptée, ainsi que le débroussaillage le long et au bas de celle-ci.

Ainsi aménagé, le site naturel du plan d'eau est l'un des principaux atouts du développement écotouristique de notre commune, avec le site du Château de Montfort, la Maison de l'Améthyste et l'Eglise classée de Saint-Pierre-aux-Liens.



LA BIBLIOTHÈQUE...

DEVIENDRA GRANDE !

En 2018, le Catalogue collectif de France recense 5 045 bibliothèques publiques de tous types en France métropolitaine et 96 en outre-mer. Si modeste soit-elle, notre bibliothèque municipale fait partie de ce recensement, et ne demande qu'à se développer.

L'équipe de bénévoles de la nouvelle municipalité a beaucoup travaillé pour la réouverture de la bibliothèque le 7 décembre 2020 après 9 mois de fermeture due à la pandémie, et au confinement qui en a été la conséquence.

Le déménagement provisoire de la bibliothèque dans les anciens locaux de l'ADMR rue de la Poste a permis de mettre à jour l'inventaire et le classement des livres. Grâce à la médiathèque départementale et son relais à l'annexe d'Issoire, nous avons renouvelé une partie du fonds. Des dons d'environ 400 ouvrages nous ont permis de diversifier et agrandir notre offre de lecture, pour les adultes, comme pour la jeunesse.



Mais le local est trop petit pour des projets plus ambitieux.

Le local de l'ancienne perception, route de Sainte Catherine, ainsi libéré, permettra d'accueillir des bureaux de la Mairie, et ainsi d'offrir une meilleure accessibilité aux usagers pour un meilleur service.

La future médiathèque bénéficiera d'un accès à Internet et d'une grande superficie dans l'ancienne chapelle Loubeyrat. Les travaux de réhabilitation sont en cours : nettoyage, peinture, ajout d'un point d'eau et de toilettes, création d'une mezzanine, mise aux

normes pour l'accessibilité.

Nous souhaitons offrir un espace de lecture sur place, accueillir des groupes d'élèves, du lycée, de l'école primaire, faire venir des conteurs, des petits spectacles, créer des connexions intercommunales avec d'autres bibliothèques, organiser des événements à l'extérieur, salon éphémère, bourse aux livres.

Depuis le 7 décembre 2020, malgré

une baisse de fréquentation dans les premiers mois, nous progressons régulièrement : une cinquantaine de nouveaux inscrits, environ 300 visiteurs, et plus de 600 documents prêtés (livres, DVD).

N'oubliez pas : un livre ne tombe jamais en panne et on peut le prêter, même pas besoin de mot de passe !

Il est vivant, il circule. Et notre service est **GRATUIT** dans un monde où rien ne l'est. C'est un service public reposant sur le bénévolat.

Nos objectifs :

Promouvoir la lecture, outil de connaissance et d'ouverture vers le monde

Permettre aux habitants de se retrouver dans un lieu accueillant, pour des échanges, des discussions, de l'entraide.

Agrandir notre équipe : toutes les personnes intéressées sont les bienvenues !



LA SANTÉ AU QUOTIDIEN

LA MAISON DE SANTÉ DU VERNET CHAMÉANE

Notre commune a le grand privilège de bénéficier d'une maison de santé en pleine activité. Elle abrite route de Sainte Catherine :

• **3 médecins**, les docteurs Philippe Morange, Vincent Neveu, Mathilde Vicard-Olagne - **04 73 54 98 94**

• **3 infirmières**, Cécile Bellurot, Nelly Boyenval, Anne-Christine Viguier, et une remplaçante Charlène Chevalier **04 73 71 28 96**

• **une sage-femme**, récemment installée Anaïs Cliquot - **06 76 24 50 28** (+ site internet Doctolib) qui en dehors des suivis de grossesse pratique également tous les suivis gynécologiques classiques (examens, contraception...). *Ce poste est très important car il y a peu de gynécologues dans le secteur, et les RV sont très longs à obtenir.*

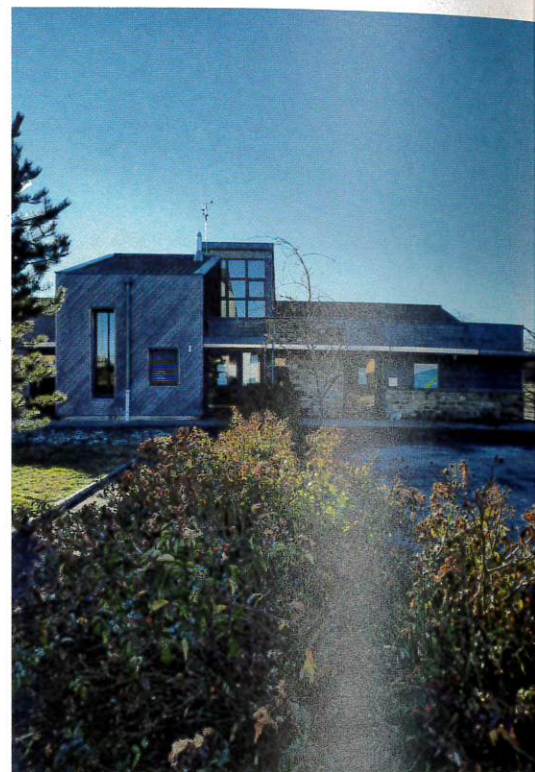
• **une kinésithérapeute**, Kathrin Vial **06 81 31 14 38**

• **une ostéopathe**, Elsa Rischmann **06 52 63 90 32 / 04 73 54 98 94**

• **une psychologue** Sarah Imbert, qui est présente le samedi sur rendez-vous - **06 88 65 40 71**

• et une secrétaire médicale Myriam Limat.

C'est un atout important en cette période de pandémie, où la population de la commune a besoin plus que jamais des soins d'une équipe médicale de confiance et au complet.



COVID

En cette période le protocole COVID concernant les mesures pour les tests positifs et les cas contacts change régulièrement. Renseignez-vous souvent pour savoir les démarches à suivre.

Ce qui ne changera pas :

• **Pour les personnes qui ont des symptômes** de fièvre, toux, fatigue, rhume, mal de gorge... Il est nécessaire de faire un test (PCR, antigénique ou autotest) **AVANT** de demander un RV chez le médecin

Au cabinet, les personnes demandant des rendez-vous pour tout symptôme viral (COVID, grippe, bronchite, gastros...) sont invitées à patienter dans leur voiture et d'attendre que le médecin vienne les chercher. Elles ne rentrent pas en salle d'attente pour éviter les contaminations des personnes à l'intérieur. Les personnes qui viennent pour un renouvellement ou tout autre motif peuvent patienter en salle d'attente sans risque.

• **Si vous êtes cas contact** il faut faire un test PCR par IDE ou antigénique en pharmacie (celle du Vernet ne les pratique plus à ce jour mais voir à Issoire ou Sauxillanges...) les

autotests ne permettent pas d'être enregistrés par la CPAM.

• **Si vous êtes positifs au COVID** (un autotest +, doit être confirmé par un antigénique ou PCR) si vous n'avez pas de symptômes ou un simple rhume, vous pouvez prendre les traitements classiques (paracétamol et lavage de nez), la consultation médicale est nécessaire uniquement en cas de difficultés respiratoires !

LES INFIRMIERES DU VERNET font uniquement des PCR et peuvent faire des tests salivaires pour les enfants (sur RV, résultats entre 24 et 48h selon l'affluence)

VACCINATION : les médecins du Vernet administrent uniquement la 3ème dose (prioritairement pour les personnes âgées ou ayant du mal à se déplacer), pas de vaccination pour les enfants pour le moment. Seulement 1 ou 2 séances par mois donc merci de privilégier les pharmacies ou les centres de vaccination d'Issoire 06 24 63 88 22 ou d'Ambert 06 22 92 33 27 ou sur Doctolib (nombreux créneaux sur des délais d'une semaine maximum)

MEDECINS DE GARDE

Les médecins sont de garde à tour de rôle tous les jours y compris week-ends et jours fériés (toute l'année même en dehors des périodes de COVID).

Vous pouvez appeler au cabinet (**04 73 54 98 94**) **jusqu'à 19h (les médecins répondent UNIQUEMENT POUR LES URGENCES après le départ de la secrétaire à 16h30).**

Vous pouvez téléphoner au **15** qui vous passera le médecin de garde (de 19h à 23h), ensuite c'est le 15 qui prend en charge les urgences de 23h à 8h du matin.

L'équipe de la Maison de santé s'excuse pour la gêne occasionnée par la porte d'entrée qui est hors service depuis le mois de juillet 21. Nous espérons avoir une nouvelle porte d'ici avril-mai 2022 grâce à la rapidité administrative de l'API.

Nous souhaitons une bonne année et une bonne santé à tous les habitants....

La commune quant à elle, remercie les équipes de la Maison de Santé et de la Pharmacie Faure pour leur travail et leur dévouement.

VIVE LES POMPIERS !

L'ÉQUIPE DES POMPIERS MUNICIPAUX DU VERNET CHAMÉANE



Le centre de Première intervention du Vernet Chaméane se compose de **20 sapeurs-pompiers, d'un médecin, et d'une infirmière.**

Nous avons effectué :

- **18 885** heures de garde de 19h à 6h en semaine, et du vendredi 19h au lundi 6h, garde à 4 pompiers.

- **18 085** heures en disponibilité (chaque sapeur est disponible le temps qu'il le souhaite dans la journée).

Nous avons procédé à 83 interventions. Nous sommes intervenus sur les communes de Condat-lès-Montboissier, Saint Bonnet le Bourg, Sainte Catherine du Fraisse,

Fournols, Chambon sur Dolore, la Chapelle sur Usson, Champagnat le Jeune, et Saint Germain l'Herm.

Nous sommes régulièrement appelés à intervenir pour compléter les équipages du Centre de Secours de Saint-Germain l'Herm.

Nous faisons appel à toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre car nous manquons de volontaires pour les horaires de la journée. Venez nous voir les dimanches de manœuvre ou prenez contact avec un pompier, il vous indiquera la démarche à suivre.

Merci pour l'accueil et les dons faits lorsque nous sommes passés chez vous pour la vente des calendriers.

Meilleurs vœux à tous.

Le chef de Centre Eric VIALON

LYCÉE MASSABIELLE

UN PARTENARIAT PROMETTEUR POUR LA COMMUNE

Le Lycée d'Enseignement Agricole Privé Massabielle ouvre ses classes de collège, des cycles CAPa et Bac Pro à des formations professionnelles innovantes basées sur la pédagogie de projet, principalement tournées vers les Services aux Personnes, l'Animation des Territoires en passant par la vente et l'accueil du public.

La solidarité et le renforcement du lien social sont au centre de ces formations et se déclinent aussi à travers l'accueil individualisé proposé à chaque élève, valeurs qui se retrouvent dans les actions menées par les élèves au service du territoire.

Le partenariat qui nous unit à la municipalité du Vernet-Chaméane, s'est vu renforcé cette année grâce à de nombreuses actions menées conjointement avec les élus et les acteurs de notre territoire telles :

- **L'animation d'un stand** à la foire agricole de septembre,
- **L'accueil du public** venu donner son sang le 27 janvier à la salle des fêtes
- **L'animation de la pause** méridienne à l'école primaire par les

élèves des classes de première année de CAPa et de seconde Bac Pro, complétée par un projet d'exposition photos réalisé dans son intégralité par les élèves de première Bac Pro, tout ceci pensé au service des élèves demi-pensionnaires de l'école. Projet qui se finalisera par une exposition en plein air proposée au public durant tout le mois de juin.

- **L'animation d'un projet** intergénérationnel avec le CCAS pour agrémenter les colis de Pâques de jolies cartes personnalisées pour nos aînés.

- **L'implication des 113 élèves et de toute l'équipe éducative** lors de la marche « Mars bleu » qui en plus de soutenir la lutte contre le cancer a permis aux participants de mener une action citoyenne en nettoyant les chemins et les alentours du bourg.

- **La rénovation d'une caravane** pour la Ressourcerie Itinérante d'Issoire qui apporte une dynamique nouvelle à notre marche hebdomadaire, projet qui trouve son origine dans notre partenariat avec l'Association CARANOV.

- **Le soutien à la formation** des élèves accueillis comme stagiaires dans les structures communales.

Sans oublier notre soutien aux Sapeurs-Pompiers du Vernet-Chaméane et de Saint Germain l'Herm en leur permettant de disposer de nos structures pour leurs exercices annuels. Nul doute que ces liens forts qui nous unissent permettront l'émergence de nouvelles propositions tant au service de nos élèves que de notre commune et de son territoire pour cette fin d'année et celles à venir puisque notre établissement est avant tout un centre de ressources au service de tous.



AGENDA

IL SE PASSE DES CHOSES AU VERNET CHAMÉANE !

Malgré les contraintes imposées par la pandémie, quelques manifestations ont pu avoir lieu :

- Le Vernet Loisirs a pu mettre en place les **expositions d'artistes** au château pendant les mois de juillet et août.
- Le Vernet Loisirs a également été présent sur le marché, tous les lundis matin de l'été pour proposer des **produits du terroir à la vente et en dégustation**.
- en juillet, le groupe « **Eclosion Quartet** » a présenté un spectacle de lecture musicale au théâtre de verdure. Cette première représentation en ce lieu, suivie par un public attentif et sous le charme, a permis d'apprécier la qualité acoustique de la scène.



- le premier août, le jour de la **fête patronale de Chaméane**, une quarantaine de casaméens se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.
- le premier dimanche d'août la **brocante** s'est tenue dans les rues du village, merci à Hervé Delaval pour l'organisation.
- le 20 août, dans le cadre du Festival de la Chaise Dieu, nous avons eu le plaisir d'accueillir une **sérénade itinérante** donnée par le groupe de cuivres « Quintégral ».
- les 21 et 22 août, notre **fête de la Saint Roch** a pu avoir lieu, avec une animation proposée au plan d'eau par un groupe de magnifiques « Sirènes », et le soir, une descente aux flambeaux des enfants, accompagnée de l'Harmonie du Cend्रे pour se rendre sur les bords du plan d'eau où un superbe feu d'artifice a émerveillé l'assistance nombreuse.
- en septembre 2020 et 2021, les **Escapades Gourmandes de Gaspard** ont permis de faire un don aux orphelins des pompiers : merci à Christophe Bard et à son équipe pour l'organisation.
- le 17 octobre le rallye « **Challenge Paule et Jean Chambon** » de voitures anciennes et classiques organisé à partir d'Issoire par l'écurie Limagne a fait une halte casse-croûte sur notre place.

En 2022

Le 8 janvier, nous avons accueilli dans la salle de réception du château le **quatuor Zaïde** (entièrement féminin !) qui a joué, en pré concert du spectacle donné en soirée à



l'auditorium d'Issoire, un quatuor de Mozart ainsi qu'un extrait de « La Flûte Enchantée ». Une quarantaine de spectateurs ont pu profiter du talent de ces jeunes femmes, et participer à un moment d'échanges et de dédicaces à la fin du concert. Et d'autres manifestations sont déjà envisagées

- **Le weekend de l'Ascension aura lieu l'inauguration de «VIA ARVERNA, un chemin vers Compostelle, variante du Livradois»** qui traverse notre commune. Une animation théâtrale est prévue à Chaméane.
- **Une animation « tango »** au théâtre de verdure, est à l'étude pour fin juin début juillet.

LES ASSOCIATIONS

POUMONS DE NOTRE COMMUNE

La Municipalité félicite tous les acteurs dans la vie associative du Vernet Chaméane et souhaite encourager leurs démarches dans ce contexte particulier de Covid. Espérons que 2022 va voir la reprise d'une vie collective encore plus dynamique et dans de meilleures circonstances

PATRIMOINE LE VERNET CHAMÉANE

L'association du Patrimoine Le Vernet Chaméane a pour objectif d'inventorier, diagnostiquer et de remettre en état le patrimoine culturel, culturel et naturel de notre commune.

Nos actions s'inscriront, dans le respect des savoir-faire, avec les corps de métiers du territoire.

Nous recherchons des référents par secteur de notre commune, vous êtes à même de parler de votre patrimoine proche de chez vous. Ainsi nous pourrions revaloriser le patrimoine.

Vous pouvez faire un don à notre association, et bénéficier d'une réduction d'impôt allant jusqu'à 66%.

CONTACT :

Mr Ressort Jean Louis,

14 route de Saint Genès
63580 Le Vernet Chaméane
06.84.26.88.36.

Mme Bouquet Charlotte

Escout 63580 Le Vernet Chaméane.
06.03.10.35.35.

patrimoine.levernetchameane63@gmail.com



CLUB DE L'AGE D'OR VERNETOIS

Le Club de l'Age d'Or Vernetois qui comprend une quarantaine d'adhérents a été dans l'obligation de cesser toutes ses activités pendant la COVID (Bal, Loto, Pétanque). Seules ont repris les après-midi jeux du jeudi et la séance de gymnastique douce du vendredi après-midi (hors vacances scolaires).

Nous souhaiterions (le vieillissement se faisant sentir), la venue de jeunes retraités, pour pouvoir reprendre les autres activités (voir nouvelles idées). Le Président voudrait bien pouvoir prendre du recul.

Marcel GONICHE



Photo prise par Janine MARTIN
Trésorière du Club

AMICALE LAÏQUE

L'Amicale laïque, association animée par des bénévoles, organise des activités dont les bénéfices sont destinés aux enfants de l'école du Vernet-Chaméane, afin de promouvoir l'accès à la culture et aux loisirs.

L'Amicale laïque souhaite remercier toutes les personnes – exposants et visiteurs – qui ont participé au Marché de Noël organisé le 20 novembre 2021. Malgré les conditions sanitaires, la journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



D'autres manifestations seront organisées au cours de l'année 2022, dont une vente de chocolats pour Pâques et un marché aux fleurs au mois de mai. Les catalogues ainsi que les bons de commande seront distribués dans les cahiers de liaison des enfants.

Pour toute demande d'informations, n'hésitez pas à contacter l'Amicale laïque au 06.75.18.58.64 ou par mail : amicalelaiqueverneltavarenne@gmail.com

COMITE DE JUMELAGE DU PAYS DE SAUXILLANGES

Depuis ses débuts il y a bientôt vingt ans des habitants du Vernet Chaméane

participent aux activités du Comité de Jumelage du Pays de Sauxillanges. Ces liens avec la commune de Fosdinovo en Toscane rapprochent notre territoire à celui de nos amis italiens et en même temps nous permettent de rencontrer des habitants des 17 communes qui composaient l'ancienne communauté de communes de notre secteur.

Comme tant d'autres associations la nostalgie des temps meilleurs nous aide à faire face au contexte « Covid » : échanges officiels annuels où nous découvrons la vie et l'accueil chaleureux de nos amis italiens, soirée tango et repas au Château de Montfort, soirée à thèmes, échanges sportifs, culturels, projet commun sur la Résistance, participation aux JEMA* avec les artisans italiens, un soutien régulier pour d'autres associations des communes voisines...

Heureusement les nouvelles de nos amis restent plutôt positives pendant la pandémie. Une rencontre en visio avant Noël nous a réunis autour de nos colis respectifs « Spécialités Noël ». Un bon moment de partage ! Espérons que nos échanges vont reprendre au plus vite.

Notre Assemblée Générale est prévue le 21 janvier à 18h30 à la Maison des Associations aux Prairies à Sauxillanges. In-crociamo le dita!



Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la présidente :

Line Henrotte 06 70 08 13 34

ou la secrétaire :

Julie Challet 04 73 71 37 60

*Journées Européennes des Métiers d'Art

LE CLUB DES TILLEULS DE CHAMEANE

Le Club des Tilleuls de Chaméane tient ses réunions à la salle de la mairie les 1^{er} et 3^e mercredi.

En 2022 le club prévoit d'organiser un thé dansant le 4 septembre à la salle des fêtes de Chaméane.

Pour tous renseignements s'adresser à la secrétaire tél. 04 73 71 32 99

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2022

TERRE DE GASPARD

L'association Terre de Gaspard, à l'instar de toutes les associations, a subi de plein fouet la crise sanitaire due à la pandémie de covid.

La Fête de l'Eau puis le Mot'aura-llye, rallye moto où nous nous étions engagés, ont été annulés.

La remise de chèque pour l'UDSP 63, qui

devait se dérouler à la caserne des pompiers St Germain l'Herm, a été de nombreuses fois repoussée. Elle a finalement eu lieu le 19 septembre, le jour de la 6^{ème} foire des Escapades Gourmandes de Gaspard, en présence des présidents des amicales des pompiers de Sauxillanges, Lamontgie, Jumeaux, Saint Germain l'Herm, Le Vernet Chaméane, et des représentants de l'UDSP 63 avec M. Jamot leur président.

Les 18 et 19 septembre 2021, nous avons organisé la 6^{ème} foire des Escapades de Gaspard, dans le respect des règles sanitaires, et avec un temps pluvieux. Mais cela n'a pas entamé la bonne humeur des adhérents et des participants, qui se sont adaptés à la situation. Nous remercions M. le conseiller départemental Fabien Besseyre et l'équipe municipale autour de M. le maire, Marc Hosmalin. Nous tenons à remercier toute l'équipe des employés municipaux, et les conseillers municipaux Anthony Paulet et Pascal Lacombe sans qui cette manifestation n'aurait pu se dérouler dans de bonnes conditions.

Terre de Gaspard a pour principal ob-



jectif l'organisation et le développement économique d'événements divers. Nous ne pensions pas être ramenés si rapidement à une réalité difficile, en raison de la crise sanitaire, aussi avons-nous dû reprendre la gestion de l'Auberge de Manon à Ste Catherine du Fraisse. C'était la seule solution avant fermeture. Nous mettons tout en œuvre pour retrouver rapidement un repreneur, notre vocation n'étant pas d'être restaurateur, mais bien d'être un tremplin.

Nous savons aussi que l'équipe municipale du Vernet Chaméane met toute son énergie afin de retrouver des repreneurs pour l'Auberge du Vernet et celle de la Source à Chaméane. L'équipe peut compter sur le soutien de l'association Terre de Gaspard.

Pour 2022, nous avons toujours le projet de la Fête de l'Eau le 8 mai, le rallye moto Mot'aura-llye du 26 au 29 mai, la 7^e foire des Escapades Gourmandes, les 17 et 18 septembre. Nous organiserons le 2 septembre 2023 le concours départemental de la race Salers.

Si vous voulez participer aux manifestations de Terre de Gaspard en tant que bénévoles, vous pouvez contacter :

Christophe BARD 06 78 67 82 70 ou terre-de-gaspard@orange.fr

ESPACE VTTN°1®

«ACTIVITE DURABLE DE PLEINE NATURE AU VERNET CHAMEANE»

Nous assurons depuis le 1^{er} juillet 1989 (Eh oui déjà !), la promotion de notre territoire rural de l'agglomération du Pays Issoire, pour renforcer l'attractivité de pleine nature, pour permettre un développement annuel et augmenter l'offre touristique.

Notre activité, s'inscrit dans une stratégie de développement durable permettant de favoriser la complémentarité des espaces ruraux et urbains.

L'idée est d'amener les usagers à se reposer ou se détendre quelques heures chez nous, et leur donner l'envie de découvrir notre territoire.

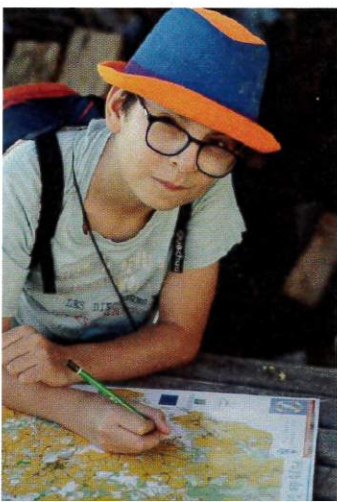
ESPACE VTTN°1® est reconnu comme l'un des acteurs principaux de pleine nature du territoire de l'agglomération du Pays d'Issoire (API) et du Parc Naturel Livradois Forez en proposant des activités de pleine nature mises en place en milieu rural telles que :

- balisage de circuits VTT
- location et balade en trottinettes électriques tous terrains
- les chasses aux trésors orientation
- Location et balade découverte à VTT et à vélos

Nous proposons des moyens ludiques et originaux pour des randonnées et des manifestations sportives.

Nous organisons aussi, pour tous, annuellement au sein de la commune du Vernet Chaméane, avec la collaboration de la municipalité, de nombreux bénévoles et des associations locales :

- La rando du goupil le renard ® à pied ou à VTT le 16 juillet 2022 avec la collaboration de Pharmaciens Humanitaires d'Auvergne
- La course d'endurance à VTT de nuit
- La ronde du renard le 16 juillet 2022



- La brocante le 31 juillet 2022
- Des ateliers créatifs (tricot et crochets) du 10 juillet au 20 août 2022

Nous remercions tous les bénévoles qui nous aident régulièrement tout au long de l'année pour :

- baliser et nettoyer les circuits d'orientation et de VTT
- encadrer les manifestations que nous organisons.

Chacun peut, s'il le souhaite, nous aider comme bénévole, selon ses disponibilités et ses compétences.

Contactez-nous et venez nous rencontrer à ESPACE VTTN°1®

la Geneste 63580 le Vernet Chaméane
tel 04 73 71 35 32 - adplevo@orange.fr

www.vttauvergne.fr

« Il n'y a guère au monde un plus bel excès que celui de la reconnaissance »

(La Bruyère, Les caractères, « Du cœur », 80[1688].)...

Le président : Hervé Delaval & Nathalie Coulon

ASLAM

ASLAM : Gymnastique de santé

Notre vie au quotidien est un panachage de périodes d'actions qui succèdent toujours à des périodes statiques et nous avons à chaque instant ou presque, besoin de force et de souplesse. Il est donc illogique de faire exclusivement de la musculation, des assouplissements, des exercices uniquement dynamiques ou trop statiques. La gymnastique de santé proposée au Vernet-Chaméane n'est pas une gymnastique exclusive. Il est indéniable que nous ne connaissons pas très bien notre corps et qu'il est bon de le découvrir, que nous sommes trop raides et qu'il est bon de nous assouplir et c'est par cela qu'il nous faut commencer. Mais pourquoi ne pas faire aussi, après un renforcement raisonné de nos muscles parfois un peu défaillants, travailler notre vivacité, notre équilibre, notre coordination, notre harmonie gestuelle ?

A chaque séance, je m'efforce de proposer un dosage judicieux de ces différentes techniques.

Le cours de deux heures de décompose ainsi :

- une partie « échauffement »
- une partie « travail sur la respiration »
- une partie « étirement »
- une partie « relaxation » (prévoir une couverture légère)

A la salle des Fêtes de Chaméane, les lundis de 18h30 à 20h30. En été, des cours sont maintenus à titre gracieux.

Alain LEROY - 04 73 71 39 11

ASLAM : Viet Vo Dao

Les Arts Martiaux, nés en orient, ont séduit l'occident et exercent une fascina-

tion par le paradoxe qui les caractérise ; l'étude d'une technique guerrière associée à la maîtrise du corps et de l'esprit qui conduit à une philosophie pacifique. Après toutes ces années de pratique, je réalise encore plus combien le seul véritable adversaire digne de ce nom n'est pas à chercher bien loin : c'est celui qui se cache en nous, c'est celui-là qu'il faut combattre...

Le Viet Vo Dao est un art martial vietnamien, ses origines remontent à plusieurs milliers d'années. L'association ASLAM le propose au Vernet depuis 1995.

Les cours ont lieu les jeudis de 18h30 à 20h00 et certains dimanches matins.

Alain LEROY - 04 73 71 39 11

MONTANA COUNTRY 63

L'Association et ses adhérents sont affiliés à la FFBA (Fédération Française de Bénévolat associatif).

L'Association a été créée en 2016, elle a pour objectif, la découverte et l'apprentissage de la danse country dans la bonne humeur et la convivialité au travers de cours, d'entraînements, de démonstrations, d'initiations, de soirées, de bals.



La danse country allie la grâce et l'effort, faisant travailler le corps et l'esprit. Elle développe la mobilité, l'équilibre et la coordination sur des musiques Country « valse, rock, Chacha, madison, charleston, celtique, catalane etc.. » ainsi que sur quelques musiques actuelles.

Quelques manifestations ont pu avoir lieu, cette fin d'année :

Notre bal country le 20 novembre 2021. Trois démonstrations en EHPAD, une le 28 octobre 2021 et deux le 2 et 3 décembre 2021

Toutes générations confondues, nous nous retrouvons une fois par semaine dans une ambiance sympathique et chaleureuse au Vernet la Varenne, Salle du club de l'âge d'or (Sous la mairie du Vernet-Chaméane).

Tous les lundis de 14h30 à 17h30 et de 18h à 21h

MONTANA COUNTRY 63 vous propose de découvrir les secrets de la danse country : Démonstrations, Animations « Publiques ou Privés » ou tout simplement, avec ou sans chapeau, avec ou sans santiag, jeunes ou moins jeunes, seul ou en couple, de vous joindre à nous et profitez de deux séances d'essai gratuit.

Nous sommes à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Il est préférable de nous contacter avant de vous déplacer.

Pass sanitaire est obligatoire.

Françoise VISSERIAS, Présidente et Animatrice de Danse Country depuis 2016
Formation instructeur effectuée en juin 2019.
Tél : 06 43 71 22 58

e-mail : montanacountry63@yahoo.com

La présidente, les membres du bureau ainsi que tous les adhérents(es) de l'association, vous présentent LEURS MEILLEURS VŒUX 2022

Prenez soin de vous.

COMITE DES FÊTES DE CHAMÉANE

Le comité des fêtes de Chaméane est heureux de vous retrouver en cette nouvelle année 2022 pour reprendre le rythme des festivités.

Une brocante sera organisée au cœur du village (date non définie) avec buvette et restauration sur place.

La fête patronale aura lieu les 6 et 7 août 2022 avec des nouveautés, d'autres événements seront à venir. Nous vous tiendrons informés

Le comité des fêtes de Chaméane vous remercie par avance de votre présence, nous vous attendons nombreux.

ASSGV FOOTBALL

Tout d'abord, l'ensemble des membres du club vous souhaite une très belle année 2022, en espérant qu'elle soit remplie de bonheur, de santé et de joie, et qu'elle puisse nous permettre de nous réunir librement pour de bons moments de convivialité !

Comme la saison dernière, qui n'a pu aller à son terme, cette saison encore, nous n'avons pu distribuer les calendriers, ni organiser notre soirée « choucroute », ce qui engendre un gros manque financier. Mais tout cela n'empêche pas notre club d'aller de l'avant et de bien se comporter sur le plan sportif comme sur le plan humain.

Cette saison, l'équipe senior, forte de 24 joueurs (bien que nous ayons à déplorer un certain nombre de blessés), évolue

en D3 et pointe à la 3e place avec 4 victoires, 2 nuls et une défaite. Pas mal pour un promu.

Notre équipe de vétérans, avec ses 22 acteurs, dont le plus âgé a fêté ses 80 ans l'an passé, trouve toujours autant de plaisir à jouer le dimanche matin et à finir par le verre de l'amitié avec l'adversaire.

Voilà un petit résumé de la vie de notre club qui perdure et qui nous l'espérons,



se maintiendra le plus longtemps possible, avec l'arrivée comme nous l'avons vu cette année, de jeunes recrues.

Encore nos vœux pour une excellente année 2022, en espérant vous voir nombreux le dimanche autour du stade !

LE VERNET LOISIRS

Nous avons pu maintenir quelques activités pour animer notre commune malgré la situation sanitaire.

Nous avons pu monter **les expositions artistiques** de l'été au château de Montfort et organiser les 2 vernissages à l'extérieur dans le parc du château, animés par 2 orchestres de jazz Dacutsa et Jazzacat. Nous avons pu faire participer les visiteurs à des **ateliers de mosaïques et à des démonstrations d'aquarelles.**



Les «randonnées entre amis» ont lieu les lundis où la situation sanitaire et le temps le permettent. Elles sont organisées par Annie avec au retour un goûter

convivial. En son absence Liliane ou Michelle prennent le relais. Le rendez-vous est fixé à 14h devant le siège de l'association.

Jacqueline a tenu **l'agenda des manifestations** du Vernet et des environs pendant plusieurs années sur notre site mais nous laissons la main maintenant à la municipalité.

Nous avons distribué une **plaquette** listant les activités possibles au Vernet Chaméane en juillet et août.

Nous avons organisé, lors du **marché du lundi** en juillet et août, un pot de bienvenue pour les estivants. Toute l'année, nous offrons aux commerçants un café, bienvenu surtout en hiver.

Nous sommes présents 22 place Saint Roch tous les lundis de 10h à 11h et vous êtes les bienvenus : vous pourrez admirer les vieilles cartes postales du Vernet et en profiter pour vous servir à la **boîte aux livres** située à l'extérieur mais aussi à l'intérieur en raison de nombreux dons. Nous allons essayer en cette nouvelle année de faire encore mieux...N'hésitez pas à nous rejoindre.

Je remercie la municipalité, les employés communaux et tous les bénévoles pour leur aide et je souhaite à tous une année 2022 meilleure que l'année qui s'achève.

Christiane Emili, présidente

YOGA

*prendre un temps de pause
un temps vous recentrer, vous ressourcer
et ainsi aller vers un meilleur équilibre
dans votre corps et dans la vie de tous les jours*

Le jeudi de 10h à 11h 30
à la salle des fêtes de Chaméane
Séance d'essai gratuite

Renseignements et inscriptions :

06 83 49 34 44 heidyma73@gmail.com
Heidy MASCARO enseignante de yoga formée à l'EPY (et membre de la FNEY)

CHASSE

Il y a deux sociétés de chasse sur notre commune.

Eric Vialon au Vernet et **Sébastien Paulet** à Chaméane seront heureux de répondre à vos questions.



LE CINÉMA



VIENT À NOUS !

Dans votre secteur, vous pouvez retrouver Ciné Parc à la salle des fêtes de CHAMEANE d'octobre à mai, à celle du VERNET LA VARENNE de mai à octobre, les jeudis soir une fois toutes les 3 semaines, ainsi qu'à la salle des fêtes de ST GERMAIN L'HERM les samedis soirs toutes les 3 semaines aussi.



Depuis plus de 30 ans, Ciné Parc, circuit de cinéma itinérant diffuse tout au long de l'année des films récents, environ 6 à 8 semaines après leur sortie nationale dans une trentaine de communes du Livradois-Forez, dont votre commune. Organisé sous forme de syndicat intercommunal il emploie quatre salariés permanents. En 2019 il venait en tête des cinémas du Livradois-Forez en termes d'entrées avec quasiment 25 000 spec-

tateurs pour un peu moins de 700 séances et 44 000 km de parcourus.

La volonté du circuit est de présenter des films de qualité, attendus ou moins attendus, dans l'optique de satisfaire un large public. Le tout pour un tarif modique : 5.50 €, 3.50 € pour les moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, carte CEZAM, et la possibilité d'un abonnement non nominatif, sans date de péremption à 42 € les dix places, soit 4.20 € la séance.

La programmation est élaborée par un collège d'une dizaine de personnes, membres du Conseil syndical de Ciné Parc, et rééligibles chaque année. Le Directeur et le Président en sont membres de droit. Les spectateurs sont invités, via le site internet de Ciné Parc, à nous faire part de leurs envies, qu'on intègre lors de nos commissions de programmation (*toutes les 3 semaines*).

Les enfants ne sont pas en reste avec des séances spéciales qui leur sont destinées comme des séances « Jeune public » ou des « Ciné-goûters » dans certaines communes, très appréciés pendant les petites vacances scolaires.

En temps scolaire les classes de maternelles, de primaires, les collégiens et lycéens voient quant à eux 3

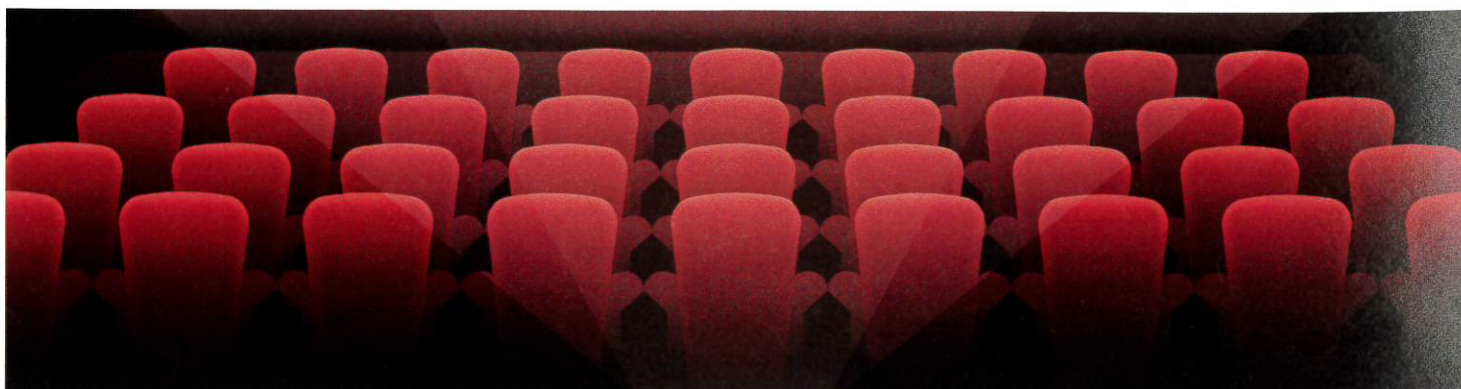
films différents pendant chaque année scolaire, films qui sont présentés, accompagnés de documents et travaillés ensuite en classe : presque 15 000 enfants scolarisés assistent à nos projections.

De nombreuses séances spéciales sont proposées aussi tout au long de l'année sur des problématiques différentes souvent liées à un sujet d'actualité. Chaque association ou collectivité qui souhaite d'ailleurs proposer, dans le cadre d'une manifestation, un moment cinéma peut nous solliciter pour que l'on voit ensemble ce qu'il est possible de faire. Dans ce cadre une saison de « ciné discussion » a été élaborée depuis 2007 dans quelques communes du circuit.

Ciné Parc donne aussi la possibilité à toute structure (même extérieure au territoire) de mettre en place des séances de cinéma plein air (prestation payante) sur simple demande.

Alors pour ceux qui n'ont pas encore franchi le pas, n'hésitez pas...

Et retrouvez le détail de toutes nos actions et de notre programmation sur www.cineparc.fr



DES AIDES FINANCIERES POUR LES PROPRIETAIRES FORESTIERS SUR LE TERRITOIRE DU PARC LIVRADOIS-FOREZ AVEC SYLV'ACCTES

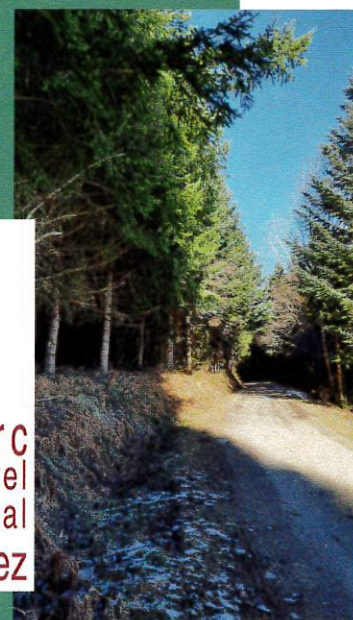
Le dispositif Sylv'ACCTES du Parc Livradois-Forez permet aux sylviculteurs du territoire de réaliser des travaux d'amélioration des peuplements qui, par leur nature, vont orienter la sylviculture vers des dynamiques naturelles et des peuplements plus résistants et plus résilients. C'est-à-dire des peuplements qui retrouveront plus facilement et/ou plus rapidement leur état de référence après une perturbation (attaque parasitaire, évènement climatique majeur, etc.).

Sur ses trois premières années de mise en œuvre, le dispositif Sylv'ACCTES du syndicat mixte du Parc Livradois-Forez a permis de verser plus de **173 000 € d'aides directes aux propriétaires forestiers** sur le territoire, pour plus de **400 ha** de travaux accompagnés. Pour poursuivre sur cette lancée, le nouveau dispositif est renouvelé et s'enrichit dès 2022.

La forte mobilisation des acteurs de la forêt, du monde environnemental, des collectivités et services de l'État a permis d'améliorer le Plan sylvicole territoriale (PST) du Parc Livradois-Forez pour répondre toujours mieux aux enjeux de la forêt en Livradois-Forez, tout en tenant compte des problématiques liées à la biodiversité et aux changements climatiques.

Pour en savoir plus :

www.parc-livradois-forez.org/valoriser/foret-filiere-bois/sylvacctes



UNE MAISON DES ARTISANS

À VENIR

Trois entrepreneurs locaux ont des idées... Nicolas Rechat (entreprise SMS, vente et entretien de chauffages au bois), Mickael Monier (entreprise Arverne Plomberie Energie, plombier/chauffagiste) et Leandre Piquel (entreprise de menuiserie) souhaitent créer une structure commune au service de l'artisanat local autour du Vernet-Chaméane.

La première étape serait la construction d'un bâtiment commun regroupant leurs locaux professionnels (un atelier et un bureau chacun), mais ils ont une ambition plus grande de mutualisation.

Ainsi cette « Maison des Artisans » comprendrait en plus :

- un showroom / magasin commun
- un bureau supplémentaire
- une salle de réunion

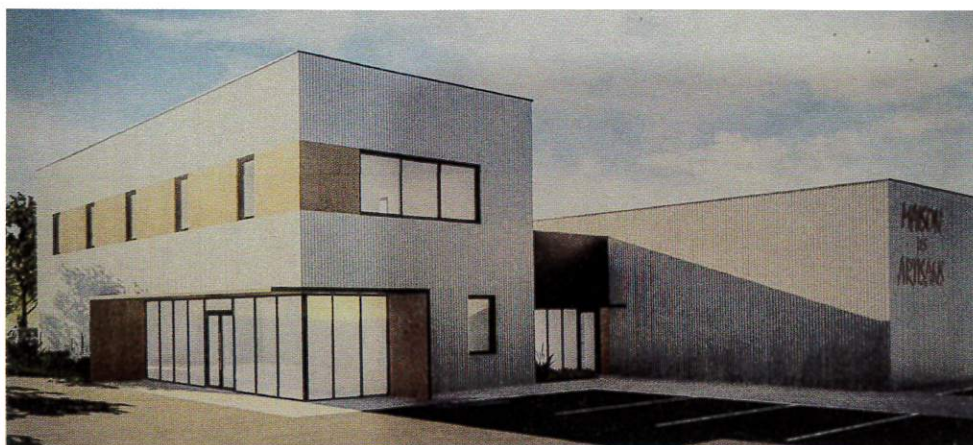
Il y aurait aussi un emploi administratif et un emploi technico-commercial partagés.

Ces trois garçons sont les initiateurs du projet mais ils souhaitent que cette mutualisation puisse servir à un public plus large d'entreprises artisanales. Ils souhaitent pouvoir proposer une location à la carte des locaux et des compétences salariées de cette structure.

Cela constituerait une vitrine du savoir-faire local et regrouperait différentes compétences en un même lieu. C'est un atout commercial pour les entrepreneurs et c'est aussi très pratique pour la population qui recherche des services.

Cette maison des artisans serait orientée métiers du bâtiment sans toutefois être fermée aux autres domaines.

Pour l'instant le projet est à l'état d'étude et il pourrait commencer à se concrétiser courant 2022, souhaitons leur bonne réussite !



PLUS DE DÉCHARGE SAUVAGE SUR LA PLACE EN TERRE !



Depuis quelques temps nous essayons de rendre ce lieu plus agréable et plus accueillant pour vous et pour les vacanciers. Nous vous demandons d'apporter vos déchets et encombrants à la déchetterie de Sauxillanges ou Issoire. La décharge près de Torsiac est réservée aux déchets verts.



STOP ! AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES

Jeter des lingettes dans les toilettes...

Bouche vos tuyaux



Le service Eau et Assainissement de l'Agglo Pays d'Issoire signale aux habitants de la commune une multiplication des interventions depuis plusieurs mois sur les réseaux, due la plupart du temps à l'utilisation de lingettes ou papiers inappropriés jetés dans les

OUBLIEZ LES LINGETTES !

UNE DEMANDE IMPORTANTE DE L'API EN DECEMBRE 2021...

toilettes, ce qui entraîne l'obstruction des branchements, des réseaux et des grilles en amont des stations.

Ces interventions ont un coût, et cette dépense est imputée aux comptes de la commune. Si ces interventions ont lieu de nuit ou le week-end, leur coût est majoré.

L'API et la commune informent les habitants que toute intervention sur la présence d'un bouchon au niveau de la boîte de branchement, sera désor-

mais facturée au propriétaire ou au locataire de l'adresse concernée.

Ce sera donc aux services de la commune de vérifier la position du bouchon par rapport au « tabouret » de branchement, et d'en informer le responsable, avant de demander l'intervention des services de l'API.

La commune demande donc aux habitants de veiller au bon usage de leurs toilettes, et de respecter les finances de la collectivité qui est la leur.

LE COMPOSTEUR

IDÉAL ET INDISPENSABLE POUR RÉDUIRE VOS BIODÉCHETS !

On estime qu'utiliser un composteur permet d'éviter environ 40 kg de biodéchets par an et par habitant.

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, au travers de son opération compostage, peut vous aider à acquérir un composteur à un tarif préférentiel. Il est ainsi possible, aujourd'hui, de recycler chez soi une partie des déchets organiques en pratiquant le compostage individuel. Le compost obtenu peut ainsi être réutilisé dans vos plantations en pleine terre ou en pot. Vous pouvez nous contacter via notre formulaire pour plus de renseignements sur le compostage, n'hésitez pas !

Pour des quantités plus importantes, vous pouvez aussi emmener vos déchets végétaux à la déchetterie. Ils seront ensuite acheminés vers la plateforme de compostage de Charbonnier-les-Mines.

En 2020, 5 587 tonnes de déchets végétaux ont été recyclées en déchetterie.

Quelques règles simples d'utilisation de votre composteur

Le meilleur emplacement pour votre composteur individuel est un endroit ombragé ou semi-ombragé, à l'abri du vent.

Le compost doit être en contact direct avec la terre pour que les or-

ganismes décomposeurs puissent circuler. Il est nécessaire de retourner la terre et de disposer à même le sol une première couche de fond assez grossière (branches) qui sert à l'évacuation de l'eau et à l'aération du compost.

Autres règles simples du compostage :

- broyer et réduire les gros éléments (plus rapide à se décomposer),
- mélanger les différentes catégories de déchets pour faciliter la décomposition,
- alterner les déchets : secs/humides, grossiers/fins, azotés/carbonés,
- mélanger régulièrement,
- surveiller que le tas de compost soit assez humide, surtout en été,
- en conditions normales et avec une bonne utilisation, le compost ne génère aucune odeur. Si c'est le cas, c'est souvent dû à un manque d'aération ou trop d'humidité,
- les déchets alimentaires ne doivent plus être visibles quand je quitte les lieux !

Le compost jeune (3 à 6 mois) pourra servir dans le jardin pour pailler, protéger et nourrir les massifs de plantes.

Le compost mûr (plus de 6 mois) peut s'utiliser pour tous vos travaux de jardin : potager, jardin, gazon, plantes, rempotages, haies, etc.

Distribution de composteurs individuels par le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE

• Afin de vous accompagner dans la valorisation de vos déchets végétaux et organiques, le S.I.C.T.O.M. Issoire-Brioude met à votre disposition des composteurs individuels à un tarif préférentiel. Selon vos besoins, vous pouvez choisir entre un composteur en plastique de 320 litres ou de 620 litres. Ils vous sont fournis avec des notices de montage et d'utilisation ainsi qu'un seau de 10 litres pour que vous collectiez facilement vos déchets de cuisine.

• Pour faire votre demande, rien de plus simple : remplissez notre bon de commande et retournez-le à l'adresse indiquée !

• Pour ceux qui n'ont pas la possibilité de mettre en place un composteur, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE équipe l'ensemble de ses communes de composteurs collectifs afin que ce service puisse bénéficier à l'ensemble des usagers.

Vous êtes prêts, compostez !





EXTENSION des CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1^{er} MAI 2021, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE prend en charge TOUS NOS EMBALLAGES sans exception dans nos bacs de tri.

Jusqu' alors, les consignes de tri pour les emballages en plastique étaient limitées seulement aux bouteilles et flacons. Dorénavant, plus de question à se poser, les emballages tels que le blister, la barquette, le film plastique, le tube de dentifrice ou encore le pot de yaourt sont à déposer dans nos bacs de tri ! Cette extension des consignes de tri a pour but de simplifier le geste de tri sur l'ensemble du territoire français, de réduire le volume de nos bacs gris et la quantité de déchets incinérés, mais aussi de limiter l'impact de notre consommation sur la planète.

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

NOUVEAU :



TOUJOURS :



Votre bac de tri est trop petit ?

Avec l'extension des consignes de tri, la capacité de vos bacs n'est peut-être plus adaptée à votre consommation. Si c'est le cas, n'hésitez pas à contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04.71.50.32.92 afin de réadapter leurs contenances.

Des FRÉQUENCES DE COLLECTE adaptées à L'UTILISATION RÉELLE DU SERVICE



Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE se doit de maîtriser la facture déchets auprès des ménages et de limiter l'impact écologique tout en préservant la qualité du service. De ce fait, la collectivité poursuivra en 2022 l'optimisation de ses circuits de collecte. Certaines communes verront à leur tour, leur fréquence de collecte (en ordures ménagères) passer à une seule tournée hebdomadaire.

La COLLECTE DU VERRE en régie !

Afin d'optimiser les performances liées à la collecte du verre, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE prendra ce service en régie à compter du 1^{er} janvier 2022.

De nombreuses colonnes à verre sont réparties sur l'ensemble des communes de la collectivité. Toujours soucieux d'améliorer son service de proximité, la densification du maillage du territoire se poursuit. Ainsi, 9 colonnes ont été ajoutées au cours de l'année.

Il est également possible pour les usagers de déposer le verre en déchèterie.

Vous pouvez connaître l'emplacement des colonnes à verre sur votre commune en consultant le site internet de la collectivité : www.sictom-issoire-brioude.com



f Nous sommes sur Facebook... !

Afin de vous apporter un service toujours plus performant, nous avons tenu à compléter nos canaux de communication par une page Facebook. Suivez notre fil d'actualité : articles, événements, informations et anecdotes. Cette page vous propose une communication plus spontanée et variée. ABONNEZ-VOUS en UN CLIC, partagez, likez et commentez !

... Et YouTube !

Découvrez sur notre chaîne plusieurs vidéos liées à l'activité du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE (tutos compostage, fabrication d'objets...)

Sur la Commune du VERNET - CHAMEANE :

 <p>Ordures ménagères</p> <p>176 tonnes collectées/an</p>	 <p>Collecte sélective</p> <p>45 tonnes collectées/an</p>	 <p>Verre</p> <p>25 tonnes collectées/an</p>	 <p>16 tonnes évitées/an grâce au compostage</p>
---	--	--	---

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04 71 50 32 92 ou consulter le site internet www.sictom-issoire-brioude.com

PIG* : DISPOSITIF D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES TRAVAUX HABITAT POUR LES COMMUNES D'API



* PIG : Programme d'intérêt Général

➤ Pour qui ?

- Vous êtes propriétaire occupant
- C'est votre résidence principale, actuelle ou future. Le niveau de ressources ne doit pas dépasser un certain plafond.
- Vous êtes propriétaire d'un logement que vous louez ou que vous souhaitez louer. Vous vous engagez à louer votre logement rénové pour une durée minimum de 9 ans et à pratiquer un loyer maîtrisé. Les subventions varient en fonction du type de travaux à réaliser.

➤ La marche à suivre :

1. Contactez l'Agglo Pays d'Issoire afin de vérifier l'éligibilité de votre projet
2. L'Agglo Pays d'Issoire mandate SOLIHA pour une visite de votre logement
3. SOLIHA vous conseille et vous accompagne gratuitement dans vos démarches

➤ Quels sont les travaux éligibles ?

- Les travaux de rénovation des logements dégradés : un projet global (Électricité, assainissement, plomberie, sanitaires, chauffage, toiture, peinture au plomb ...)
- Les travaux de rénovation ou de remise en service de logements vacants sur le secteur locatif ou en accession à la propriété
- Les travaux d'adaptation pour les personnes âgées ou handicapées, occupants leurs logements (Remplacement de la baignoire par une douche adaptée, monte-escalier, aménagement de pièces en rez de chaussée, rampe d'accès ...)
- Les travaux liés aux économies d'énergie : un gain énergétique de 25% ou 35% (isolation des combles, doublage des murs, remplacement des menuiseries, changement du système de chauffage, ventilations, chauffe-eau solaire ...)
- Les travaux de vitrines et enseignes commerciales (en centre-ville)

Les conditions à remplir ?

- Le logement doit être achevé depuis au moins 15 ans
- Les travaux seront réalisés par des professionnels du bâtiment.
- Les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord des partenaires financiers.

Cette opération est mise en place jusqu'en décembre 2022 !

Un conseiller peut vous renseigner par téléphone ou lors de permanences*. Vous pouvez aussi vous inscrire directement en ligne sur monprojet.anah.gouv.fr.

Contact

Agglo Pays d'Issoire
Direction Mobilité et cadre de vie (Service Habitat)
20 rue de la liberté

BP 90162 - 63504 Issoire Cédex
Tel : 04 15 62 20 03

* Pour plus de renseignements : <https://www.capissoire.fr/>

DISPOSITIF D'AIDE AUX RAVALEMENTS DES FAÇADES



➤ Pour qui ?

- Tout propriétaire, occupant, bailleur, de résidence secondaire, d'une maison ou d'un immeuble sur le territoire d'API (bâtiments annexes sous conditions)

➤ Les conditions à remplir ?

- Le bien doit être construit avant 1950
- Il doit être conforme aux règles d'urbanisme de la commune
- Les façades doivent être visibles depuis le domaine public

➤ Quels sont les travaux éligibles ?

- Il doit s'agir d'un projet de ravalement global comprenant à minima un enduit ou un rejointoiement
- Sont pris en compte dans ce projet global : les travaux préparatoires au chantier ; reprises de la maçonnerie ; la remise en peinture des menuiseries et ferronneries ; le dessous de toiture ; la zinguerie ; le bardage
- Les travaux doivent être réalisés par des entreprises.

Quelles aides ?

- 2 types de zones sont définies : les zones prioritaires (centre-ville d'Issoire ; centres-bourgs de pôles dits structurants ou secondaires ; secteurs classés) et le reste du territoire
- 30% du montant H.T du devis pour les zones prioritaires, plafonné à 3 500 €
- 25% du montant H.T du devis pour le reste du territoire, plafonné à 2 000 €

- Une seule subvention est attribuée par immeuble dans la limite du plafond.

Contact

Agglo Pays d'Issoire - Christelle ROUGIER
Pôle Mobilité et Cadre de vie - Service Habitat et Gens du voyage
Amarante, 3 rue Jean-Bapt
BP 90162 - 63504 ISSOIRE
Tel : 04 15 62 20 01 - Mail : christelle.rougier@capissoire.fr

➤ La marche à suivre :

- Contactez votre interlocuteur API pour vérifier l'éligibilité de votre demande
- Un rendez-vous sera fixé pour organiser une visite et établir les prescriptions de travaux (en présence des Bâtiments de France en secteur classé)
- Un dossier de demande de subvention vous sera adressé, avec le compte-rendu des prescriptions qui vous permettra de demander des devis
- Le dossier complet (avec 3 devis) devra être retourné à API pour instruction de la demande à la Commission Mobilité et Cadre de Vie
- Un courrier de notification de subvention vous sera communiqué et vous permettra d'engager les travaux
- Le versement pourra être effectué après la visite de contrôle des travaux (à réaliser sous 18 mois) et après réception des factures acquittées.

LES INFOS PRATIQUES

DE LA MAIRIE

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE AU PUBLIC

Les horaires du secrétariat de mairie sont les suivants :

Au Vernet :

Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et les jeudis de 14h à 17h

A Chaméane :

Les mercredis après-midi de 14h à 15h sur rendez-vous

Le secrétariat se tient à votre disposition au 04 73 71 31 21 et par mail :

mairie.levernetchameane@orange.fr

Le Maire et les Adjointes se tiennent à votre disposition sur rendez-vous.

NOUVEAUX HABITANTS

La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune.

Merci de bien vouloir venir vous présenter en mairie afin de vous faire connaître et ainsi faciliter les échanges.

LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Le secrétariat de mairie se tient à votre disposition pour tous renseignements et pour vos réservations, les différents tarifs peuvent vous être communiqués sur simple demande :

- **Salle des fêtes de Chaméane :** deux salles de 60 m² et 230 m², une buvette et une cuisine, une terrasse et un parking

- **Salle des annexes du Château :** deux salles de 60 m² et 250 m², une cuisine équipée

- **Salle des fêtes du Vernet :** une salle de 180 m²

Toutes sont munies de tables, chaises et estrade si besoin.

La municipalité met à disposition la petite salle au rez-de-chaussée pour organiser des réunions.

ECOLE PRIMAIRE DU VERNET

Pour toute nouvelle inscription, merci de bien vouloir venir en mairie muni de votre livret de famille et du carnet de santé de votre enfant. Vous devrez prendre rendez-vous avec la Directrice de l'école au

04 73 71 36 76.

Cantine scolaire : c'est un service communal assuré par une « cantinière » qui fait la cuisine sur place.

Inscription à faire en début d'année scolaire, la facturation est mensuelle.

Les tarifs appliqués :

Repas permanents (4 repas par semaine)

- 1 enfant permanent 3.60 €
- 2 enfants permanents 3.40 €
- 3 enfants et plus 3.30 €
- Repas occasionnels 3.80 €

Garderie : la garderie est ouverte tous les matins de 7h30 à 8h35 et tous les soirs de 16h15 à 18h30. Elle est assurée par un agent communal. C'est un service payant de l'AGGLO Pays d'Issoire, se renseigner au **04 15 62 20 00.**

TRANSPORT SCOLAIRES

C'est une compétence de la Région AURA. Les demandes d'inscription au transport sont à leur adresser directement ou sur le site :

www.auvergnerrhonealpes.fr

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Toutes informations utiles et documents sur **www.service-public.fr**

CARTE D'IDENTITE / PASSEPORT

Les demandes de carte nationale d'identité et passeport doivent s'effectuer auprès d'une mairie équipée d'un dispositif. Les usagers doivent prendre rendez-vous auprès des mairies suivantes les plus proches :

- **Mairie d'Issoire 04 73 89 03 54**

- **Mairie de Brassac Les Mines**

04 73 54 30 88

Pour rappel : les cartes d'identité sont valables 15 ans pour les personnes majeures et 10 ans pour les personnes mineures.

Les passeports biométriques sont valables 10 ans pour les personnes majeures et 5 ans pour les personnes mineures.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Un mineur qui vit en France et voyage à l'étranger doit avoir une autorisation de sortie du territoire (AST) s'il n'est pas avec une personne ayant l'autorité parentale. Le formulaire Cerfa est téléchargeable sur internet. Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

Un enfant voyageant seulement avec son père ou seulement avec sa mère n'a pas besoin d'AST.

RECENSEMENT MILITAIRE

Cette démarche est obligatoire pour tous les jeunes gens et jeunes filles de 16 ans. Se rendre à la mairie du domicile avec la carte d'identité ou le livret de famille et un justificatif de domicile des parents. Le jeune peut faire lui-même cette démarche sans présence d'un parent.

ELECTIONS

Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office auprès de la mairie où ils ont effectué leur recensement militaire.

Les personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales de la commune ont jusqu'au sixième vendredi avant le 1er tour des élections pour le faire. Elles devront fournir copie de la carte d'identité et un justificatif de domicile ou un acte de propriété.

DEMARCHES D'ETAT CIVIL

Reconnaissance : s'adresser en mairie avant la naissance de l'enfant pour les parents non mariés

Naissance : s'adresser à la mairie de naissance dans les 3 jours

Mariage : s'adresser à la mairie de domicile et fournir les documents au moins 2 mois avant la date prévue

Décès : s'adresser à la mairie du lieu de décès dans les 24 heures hors week-end et jours fériés

Les extraits de naissance sont délivrés gratuitement par la mairie du lieu de naissance.

Les extraits de mariage sont délivrés gratuitement par la mairie du lieu de mariage.

Les extraits d'acte de décès sont délivrés gratuitement par la mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt.

Pacte Civil de solidarité (PACS) : peut être déposé en mairie ou chez un notaire. Les documents sont téléchargeables sur internet.

ANNUAIRE

LE VERNET CHAMÉANE



PERRON Alain

La Vachère - 04 73 71 27 00

Viande Aubrac

PLUMES ET POILS

Yoan RECOLE

La Faye - 06 95 53 05 79

œufs, poules ornement, poules pondeuses

UN JARDIN POUR DEMAIN

Elise LAPORTE

32 gîte des Sagnes

Maraichère productions bio

BIEN ETRE

CASTEL SAINT ROCH

Margaït - 04 73 89 95 04

Sonothérapeute professeur de chant

POUGNET Isabelle

La Faye - 06 87 16 29 25

Praticienne réflexologie hypnothérapie

COMMERCES

BOUCHERIE AUX BONS AMIS

Fabien et Amélie - 04 73 71 34 72

BOULANGERIE COUTAREL

Sandrine et David - 04 73 71 32 52

PHARMACIE

FAURE Frédéric

Place Saint Roch - 04 73 71 30 79

PROXI

TIXIER Dominique

Le bourg - 04 73 71 31 75

SOEMAT ENERGIE

Route de St Germain - 04 73 71 32 23

Vente de fioul, gasoil non routier, gasoil, lubrifiants AD « blue »

TABAC PRESSE

ROUMIER Laurent & Sandrine

Rte de St Germain - 04 73 71 29 10

RESTAURANTS ET BARS

BAR CASSE-CROUTE DES ANGES

Rte de St Germain - 04 73 96 04 99

LA BUVETTE DU PLAN D'EAU

04 73 71 33 97

ARTISANS

BESF PIETROLONGO Marc

20 Place St Roch - 06 29 61 66 87

Revêtements sol mur peinture patinée béton ciré époxy dalles PVC

CHASTEL Frédéric

Bucheronnage 06 40 58 49 39

DARGNAT Guillaume

Barbancet - 06 07 17 16 55

Serrurerie, ferronnerie, fabrication mécanique

EI MENUISERIE PIQUEL

Les Vialettes - 06 10 97 45 35

ETI63, POISSONNIER JÉRÉMY

Le Rodel - 07 77 73 39 18

Electricité générale, télécommunication, informatique

FC PAYSAGES, François CARBONNIER, lieu-dit La Prangère - 06 76 38 97 77

Paysagiste, élagueur grimpeur, création et entretien d'espaces verts.

GAGNE Emmanuel

Pégotard - 06 10 05 35 28

Travaux forestiers: abattage, travaux sylvicoles, plantations



PERISSEL François

Torsiac - 06 07 60 20 35 ou 04 73 71 28 41

Menuisier plâtrier peintre

PINTO Mickaël

Les Chambards - 06 75 49 35 04

Maçonnerie, restauration, couverture

SOCIETE SMS Nicholas RECHAT

20 Place St Roch - 06 13 56 72 13

Installation de poêle à bois et à granulés ramonage

TR ACCORDEONS RUTKOWSKI Tania

Toiras - 04 73 89 68 14

Fabrication d'accordéons

VERNADET ELEC SERVICES

Kevin FRANQUET

Le Vernadet - 06 77 12 28 12

Electricité : dépannage rénovation ramonage

YONECTO MALNOURY Chloé

Toiras - 06 70 68 45 35

Fabrication de lunettes sur mesure et jouets en bois, marqueterie

ZOTOLI Renaud

La Vachère - 07 60 04 63 80

Travaux du bâtiment

SERVICES

ATTELAGE DE TRAITS

Gérard PARRIN Rousson

04 73 54 45 56

AU GRAND'HAIR

Emilie FOUCHERAND et Mathilde VI-

GIER Rte d'Issoire - 04 73 54 25 89

Coiffeuse et Esthéticienne

BONNEFOY Benoît

La Voissière - 06 75 93 63 73

Préparation véhicules tout terrain compétition

BOURGNE Taxi et Garage

Rue de la Poste - 0673658808

COIFFURE Christèle Gilbert

Rte d'Issoire - 06 83 35 26 85

DEMOLIE Yves

Conseiller Immobilier

La Souche - 06 77 96 52 71

JOUVE Pierre

Conseiller immobilier

06 74 58 64 72

LOC FRIGO

RESSORT Jean Louis

Le Peigneur - 06 84 26 88 36

MEC@BOX

Marco DUTHOIT

Enclos - 06 85 19 68 78 04 73 96 05 19

Mécanique automobile / matériel agricole / motoculture

VENTE A LA FERME

GAEC DE LA LYRISSÉ

Glwadys SAUVADET

La Lyrisse - 06 45 59 72 63

Oeufs bio, viande de bœuf salers conserves bio

LE JARDIN DES FOURCHES

Guillaume DARGNAT

Barbancet - 06 07 17 16 55

Maraichage bio

LEROY Alain Escout

04 73 71 39 11

Miel et pain d'épices

LES SOLS VIVANTS

Laurent Monier

Les Granets

Maraichage

MA P'TITE FERME DU MOULIN

Emmanuelle CERVELLI

Moulin Borel - 07 85 63 44 26

Volaille cochons élevés en plein air bio

LES NUMÉROS UTILES

ADMR

Aide à domicile en milieu rural
Aides ménagères
2 place Saint Martin
63490 Sauxillanges
04 73 96 87 96

Bibliothèque Du Vernet-Chaméane

1 rue de la poste
63580 Le Vernet-Chaméane

CAF

Caisse d'allocations Familiales
15 Rue du Mas 63500 Issoire
04 73 89 17 24
Ouvert du Lu au Ve de 8h30 à 12h
et 13h30 à 16h

CPAM

Caisse primaire d'Assurance Maladie
28 Av. Antonin Gaillard 63500 Issoire
0891 150 356
Ouvert du Lu au Ve de 8h30 à 12h
et 13h30 à 16h30

Centre de Circonscription d'Action Médico - Sociale

11 Bd Jean Jaurès 63500 Issoire
04 73 89 48 55
Ouvert du Lu au Ve de 8h30 à 12h
et 13h30 à 16h

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination
11 Rue Espagnon 63500 Issoire
04 73 89 67 38
Ouvert du Lu au Ve de 9h à 12h30 et
13h30 à 17h

Agglo Pays d'Issoire

Administration Générale
20 rue de la liberté BP 90162
63504 Issoire cedex
04 15 62 20 00
www.capissoire.fr

Conseil départemental du Puy de Dôme

Hôtel du Département
24 Rue St Esprit 63000 Clermont-Fd
04 73 42 20 20

Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes

59 Bd Léon Jouhaux
CS90706
63050 Clermont-Ferrand Cedex 2
04 73 31 85 85
1 esplanade François Mitterrand
CS20033
69269 Lyon Cedex 2
04 26 73 40 00

Déchetterie de Sauxillanges

Chemin des Rochettes
Rte de St Babel 63490 Sauxillanges
04 73 96 88 92
Ouverture : Lundi de 14h / 18 h
Mardi au Vendredi 10h/12h – 14h/18h
Samedi de 9h/12 – 14h/18h

Equipement Subdivision Autoroute

Rue Vieux Pont d'Orbeil
63500 Issoire
04 73 55 62 55

Direction Départementale des Territoires Puy de Dôme

22 av Jean Jaurès 63500 Issoire
04 73 89 85 00

Orange

Service SAV Particulier
39 00

Informations SNCF

Av de la gare 63500 Issoire
www.infolignes.com

Gendarmeries Brigade de proximité de Sauxillanges

04 73 96 81 55
Ouverture au Public :
Mardi 8h-12h et Vendredi 14h-19h

Brigade de proximité de Brassac les Mines

04 73 54 08 88
du Lu au Sa 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Dimanche de 9h à 12h et 15h à 18h
Possibilité de déposer une pré-plainte en ligne sur
www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Hôtel des Impôts

3 Bd Léon Blum 63500 Issoire
04 73 89 76 00
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30

La Poste

63580 Le Vernet-Chaméane
04 73 71 89 32
Ouverture du public :
du Lundi au Vendredi de 9h /à 12h
et jeudi de 13h30 à 16h30

Lyonnaise des eaux

10 Av Pierre Mendès France
63500 Issoire
04 2010 2020
Urgences : 0977 401 135

Mairie du Vernet-Chaméane

2 rte de Ste Catherine
04 73 71 31 21

MSA

Mutualité Sociale Agricole
Service social 24 Av Jean Jaurès
63500 Issoire
04 73 89 60 59
Du lundi au samedi
9h-12h puis 14h-18h

Service Tourisme Agglo Pays d'Issoire

9 place St Paul 63500 Issoire
04 73 89 15 90
info@issoire-tourisme.com

Parc Naturel Régional

Livradois Forez B. P 17
63880 St Gervais-sous-Meymont
04 73 95 57 57

Préfecture du Puy de Dôme

18 Bd Desaix 63500 Clermont-Fd
04 73 98 63 63

Cabinet Infirmières

du Vernet-Chaméane
Maison Médicale
Route de Ste Catherine
63580 Le Vernet-Chaméane
04 73 71 28 96

Sous -Préfecture d'Issoire

1 Bd de la Sous Préfecture
63500 Issoire
04 73 89 07 76

UFC Issoire

Maison des Associations
20 Rue du Palais 63500 Issoire
04 73 55 06 76
contact@issoire.ufcquechoisir.fr

SNCF

Renseignements
3635



